

**COMPTE RENDU****9^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ET DE COORDINATION DE LA
COMPOSANTE SANTE DE BASE - SEN/025**

Louga – 17 novembre 2011

Le jeudi 17 novembre 2011, s'est tenue, à la salle de réunion du Conseil Régional de Louga, la 9^{ème} session du Comité Technique de Suivi et de Coordination (CTSC) du programme de Santé de Base dans les Régions Nord du Sénégal (Louga, Saint-Louis, Matam) - SEN/025. La réunion a débuté à 09h30 et était présidée par Dr Oumar Sarr, Conseiller Technique n°3 du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Prévention.

A. ORDRE DU JOUR

- Lecture du suivi des conclusions et recommandations du dernier CTSC ;
- Présentation des activités du programme SEN/025 et des Agences du Système des Nations unies (ASNU) : bilan Q3/2011 ;
- Présentation par les Médecins-chef de région et le Chef de la DSSP des activités menées dans le cadre des 14 Accords de Mise en Œuvre (AMO) signés avec les 3 régions médicales, les 10 districts sanitaires et la Direction de la Santé ;
- Présentation de la planification des activités du programme SEN/025 : Q4/2011 ;
- Conclusions et recommandations.

B. DEVELOPPEMENT***B.1 Mot de bienvenue et d'introduction***

Le Conseiller Technique n°3 a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et a exprimé sa satisfaction quant à l'honneur qui lui a été fait de présider cette réunion en l'absence du coordonnateur de la CAS/PNDS, en mission à l'extérieur du pays.

A sa suite, le Coordonnateur général a tout d'abord remercié le Conseil Régional de leur accueil. Le Programme se situant à cinq mois du terme, il a ensuite appelé l'ensemble des acteurs à rester concentrés sur l'atteinte des résultats dans les délais, surtout pour les activités consommatrices de temps et de ressources : génie civil et équipements, plan de communication, etc.

La Maire de Louga a également souhaité la bienvenue à tous les participants, et s'est dit honorée du choix de Louga pour abriter ces importantes assises. Elle a par ailleurs invité l'ensemble des membres à tenir la réunion dans les locaux de la mairie lors de la prochaine session.

Un tour de table a enfin permis à chaque participant de se présenter.

B.2 Suivi des conclusions et recommandations du dernier CTSC

L'expert National Principal a tout d'abord rappelé que tous les participants au CTSC reçoivent systématiquement le compte rendu des sessions tenues : chacun devrait donc le renvoyer après amendement. Il a ensuite fait le point sur le suivi des recommandations du CTSC n°7 non encore effectives, ainsi que sur celles du CTSC n°8, dernier en date. Sur les quatre (4) recommandations listées :

- **Trois (03) recommandations sont en cours d'application :**
 - Aider le coordonnateur des ASNU à prendre en compte les données de tous ses partenaires dans sa présentation (UNFPA) – recommandation du CTSC n°7 ;
 - Demander à la Direction de la Santé de présenter l'état d'avancement des activités du niveau central lors du prochain CTSC (Direction de la Santé) ;
→ Présentation effectuée lors du CTSC concerné.
 - Eviter tout retard dans les constructions de la tranche 1 et accélérer la procédure pour la tranche 2 (CC SEN/025).
- **Une (01) recommandation est non effective :**
 - Tenir une réunion entre les 5 maires des villes cibles de la GOM et le Bureau régional de LD pour faire le point sur le respect des différents engagements contractuels (notamment la contribution des mairies) (CC SEN/025).
→ Les agendas chargés de certains maires n'ont pas permis de les réunir aux dates proposées.

B.3 Présentation du bilan Q3/2011

Les sept (07) présentations – CC SEN/025, CSE du programme, ASNU, 3 RM, Direction de la Santé – ont suscité des questions, échanges, discussions, et réponses.

La CC SEN/025 puis la CSE du programme ont fait tour à tour la présentation des activités menées ainsi que de leur taux d'avancement pour le 3^{ème} trimestre 2011 (voir set documentaire).

L'UNFPA et l'UNICEF, qui sont en fin de programme, ont exposé un bilan global de leur action. L'OMS n'a quant à elle toujours pas reçu de financements, et n'a donc pas pu dérouler d'activités. L'UNICEF a confirmé que son taux de décaissement était de 100%, mais que plusieurs activités sont encore à mener : elle a sollicité un appui dans ce sens.

Fort de ce constat, l'UNICEF a alors exprimé le besoin d'amélioration du processus de planification en cours qui doit tenir compte des leçons tirées des expériences passées. De réelles synergies doivent être identifiées dès la formulation afin d'éviter des problèmes d'exécution par la suite.

Le Président de séance a tenu à ce que les interventions soient axées autour de cinq points pour chacun desquels il a effectué une synthèse :

1. AMO

Comme préconisé lors de la dernière rencontre, les 3 régions médicales ont intégré les taux de décaissement, et d'exécution des plans d'actions, ainsi que des taux de fonds décaissés justifiés ont été intégrés à leurs exposés.

La DSSP a souligné que beaucoup d'activités ont été gérées en régie au niveau de Lux Dev, ce qui a posé quelques problèmes en termes de suivi ; elle s'est engagée à mieux coordonner les activités par la suite, et améliorer ainsi le taux d'exécution des activités.

Relativement à la durée des AMO signés avec les RM et DS de la ZCO, le MCR de Louga a attiré l'attention sur le fait que le respect des délais – la fin est fixée au 31 mars 2012 – va s'avérer difficile. Ainsi, une réflexion sur une éventuelle prolongation doit être initiée afin d'éviter les précipitations de fin de parcours. A l'heure actuelle il n'est cependant pas prévu d'allonger les délais étant donné que si le bon rythme constaté depuis 6 mois est conservé, les activités doivent pouvoir être clôturées d'ici fin mars 2012.

Des craintes ont par ailleurs été soulevées quant à la capacité de l'UGB à mener la formation échographie des 10 sage femmes et 10 médecins de la ZCO.

Le rythme de traitement des requêtes par Lux Dev a quant à lui été jugé satisfaisant.

Bilan

Globalement, sur 10 DS partenaires, 7 DS connaissent un bon rythme d'exécution et devraient clôturer leurs activités dans les temps. Des doutes sont cependant émis pour les DS de Kanel, Saint-Louis et Dahra ainsi que la Direction de la Santé. Une réunion doit être tenue entre le niveau central et la CC SEN/025 pour faire le point sur le contenu des activités.

Il a également été demandé aux signataires des AMO de transmettre régulièrement les pièces justificatives afin de permettre le traitement de requêtes supplémentaires.

2. Infrastructures

Le MEF a exprimé ses inquiétudes quant aux retards accusés au niveau des infrastructures, et s'est en conséquence demandé si un suivi de l'AGETIP existait. Elle a émis le souhait qu'un plan d'action portant sur les cinq (05) prochains mois soit produit par l'AGETIP et transmis à l'ensemble des membres du CTSC, de même qu'un plan d'achèvement des chantiers. La mise à disposition de ces documents doit être effective avant la prochaine mission terrain prévue.

Toujours sur les infrastructures, la DEM a rappelé sa participation à la dernière mission de suivi des chantiers d'août 2011, conjointement avec l'AGETIP. Elle a alors pu constater de gros retards, essentiellement sur les infrastructures de base, mais également sur les services d'accueil et d'urgence (SAU) des trois (03) hôpitaux. La livraison de tous ces sites risque d'être retardée. Enfin, les retards constatés au niveau du Centre de santé de Pété sont quant à eux très inquiétants. Un renforcement du personnel sur place des entreprises en charge des travaux est nécessaire, de même qu'un meilleur approvisionnement en matériaux. Il est important qu'une supervision conjointe entre la DEM, l'AGETIP ainsi que les Gouverneurs concernés et toutes les parties prenantes impliquées ait lieu en décembre prochain.

Des inquiétudes ont par ailleurs été émises quant à l'entrepreneur en charge du Centre de santé de référence (CSR) de Pété, du fait d'une mauvaise expérience rencontrée par le passé. Il a été objecté que ce même entrepreneur a déjà fait preuve, sur d'autres chantiers, de prestations de qualité par le passé.

Suite à ces multiples interpellations, l'AGETIP a tenu à rassurer l'assemblée. Elle a tout d'abord exprimé le souhait de pouvoir effectuer une présentation de ses activités avec des photos à l'appui permettant de justifier les pourcentages d'avancement des travaux lors du prochain comité. Elle a ensuite confirmé que les infrastructures de base sont en effet quasiment terminées : l'objectif de les pré-réceptionner au 31 décembre 2011 est toujours d'actualité. Des retards sont en revanche accusés au niveau de la BRH de Louga, où cela s'explique par des problèmes d'affectation de terrain au départ. Concernant les SAU, elle a tenu à rappeler qu'il est compliqué de travailler dans un établissement en activité, et que cela peut engendrer des retards non prévisibles. Enfin, en réponse à certaines remarques, il a rappelé encore une fois que l'ensemble des constructions ont fait l'objet d'une démarche concertée et participative depuis le début, et le seront jusqu'aux différentes réceptions.

Le Coordonateur général du programme a par la suite tenu à préciser que les délais contractuels pour les infrastructures de base ont été dépassés puisque leur réception était prévue en septembre 2011. Cependant, aucun dépassement n'est accusé pour le moment au niveau des SAU et du CSR de Pété. Des explications doivent être demandées aux entreprises sur les retards accusés : une pression peut alors être mise à leur niveau par des mises en demeure. Il a également soutenu la proposition d'organisation d'une mission conjointe de supervision en décembre 2011 ; cette mission pourrait par ailleurs coupler la réception des infrastructures de base et l'implantation des sites de la Tranche 2. Il a à cet effet appelé à la plus grande vigilance pour la Tranche 2 où une seule entreprise est attributaire des deux lots. Enfin, il a tenu à rappeler que l'essentiel des retards constatés sur les infrastructures datent de 2009, où quasiment un an de retard a été accusé.

Pour les infrastructures sous financement BCI, le MEF a expliqué qu'il y avait eu un arrêt dans les constructions en raison d'un problème de décaissement des fonds. En effet, les fonds ont bien été virés en 2009-2010 au niveau des collectivités locales en charge du décaissement, mais aucun versement n'a été effectué en 2011. Le déblocage de la situation est en cours.

Concernant les équipements médicaux, le Coordonateur a précisé que l'avis de non objection du siège a été reçu et que les contrats sont en cours de signature.

Bilan

L'AGETIP a pris l'engagement de respecter les délais annoncés. Ainsi, les réceptions se feront :

- En décembre 2011 pour les infrastructures de base ;
- En janvier 2012 pour la BRH de Louga ;
- Fin janvier 2012 pour le CSR de Pété ;
- En février 2012 pour les trois (03) SAU.

Pour le BCI décentralisé, il a été demandé aux RM et aux ARD de suivre ce dossier.

3. Fonds Régional de Solidarité santé à Matam

Concernant la mise en place du Fonds Régional de Solidarité pour la santé à Matam, la CAF/SP a exprimé sa disponibilité et a garanti un appui. En effet, une réelle implication de sa part est sollicitée pour avoir une vision stratégique claire sur le sujet, et ainsi permettre au consultant recruté d'avancer dans la mise en œuvre de ce dossier.

4. Téléphonie rurale

La mobilisation du MSP pour la validation du rapport transmis par l'ADIE a été préconisée, de même que l'envoi de propositions d'activités.

5. Volet GOM

Madame la Maire de Louga a garanti son engagement dans la mise en œuvre du volet GOM.

Les lenteurs rencontrées dans la libération des sites de décharge s'expliquent par le fait qu'ils empiètent sur le territoire de la Communauté Rurale de Nguidilé : l'AT HA a invité la commune de Louga à dialoguer avec la CR de Nguidilé.

Pour le centre de transfert de Santhiaba, une prise de position des Autorités administratives est attendue : elles doivent prendre leurs responsabilités et adopter les mesures nécessaires pour un déblocage de la situation. Madame la Maire a proposé qu'un courrier soit envoyé par le Programme Sénégal Luxembourg au Gouverneur de la Région de Louga.

En réponse à l'interpellation des cinq collectivités locales bénéficiaires du volet GOM sur la mise à disposition de leur contribution financière, Madame la Maire a annoncé que 15 millions de FCFA supplémentaires avaient été versés dans la matinée. Elle a par ailleurs rappelé que l'assainissement est depuis toujours une compétence dévolue aux villes, et que chacune doit prendre ses responsabilités pour qu'il y en ait une gestion efficace et de qualité.

Le représentant du Maire de Matam a confirmé que la mobilisation de la contrepartie est en effet un point majeur. Cependant, il a fait savoir que la contribution demandée est supérieure aux ressources disponibles au niveau de Matam ; ceci s'expliquant par le fait que le montant de la contribution avait été fixé par l'ancienne équipe municipale. De plus, il se pose un problème au niveau du Trésor de Matam : les engagements sont effectués, mais les versements sont bloqués. La raison invoquée est que l'argent public ne peut aller sur un compte spécifique lié au projet. Il a enfin fait part de la demande de Matam pour la construction d'une bretelle d'accès vers le site de décharge.

A l'argument du manque de ressources disponibles au niveau des collectivités locales pour le financement du volet GOM, le MCR de Saint-Louis a jugé que celui-ci était non recevable, et que le problème relevait plus d'un manque d'implication réelle des collectivités concernées. Des sanctions pourraient être envisagées. Le MEF est intervenu à ce sujet en disant que si ce problème avait pu être réglé à Louga, il devrait pouvoir l'être dans les autres collectivités locales.

La commune de Dagana a expliqué que les blocages constatés au niveau du site 3 sont liés à un problème d'acceptation sociale. Suite aux échanges ayant eu lieu sur la mobilisation de la contrepartie, il a confirmé que la plupart des collectivités locales ne sont pas à même de respecter leurs engagements. Il a ainsi invité l'assemblée à entamer une réflexion sur la marche à suivre pour une mise en œuvre effective du volet GOM.

A Podor, il y a eu de réelles avancées dans le changement des mentalités et des comportements. Pour la commune, le montage du volet GOM est bon en ce qu'il part de la base pour aller au sommet : les bénéficiaires sont les premiers acteurs du système.

Bilan

Des efforts sont à faire pour la mobilisation de la contribution des collectivités locales en ce qu'elle est une partie intégrante du processus.

Enfin, le point suivant a également retenu l'attention.

6. Activités de communication – ARPV/ONG

Dans le cadre de la signature prochaine d'accords de partenariat opérationnels avec des ARPV/ONG de la ZCO pour la mise en œuvre des activités de communication IEC/CCC à caractère communautaire dans les 10 DS partenaires, le SNEIPS a rappelé que les activités de supervision sont essentielles. Cette mission devait être à la charge de l'AT IEC/CCC qui n'a cependant toujours pas été recruté, ce qui suscite des craintes. Le SNEIPS peut parfaitement accompagner la mise en œuvre de ces activités, mais il faut au préalable l'informer de leur déroulement afin qu'il puisse s'y préparer. Il a été répondu, que comme pour les radios communautaires, la supervision de ces activités se fera par le SNEIPS, avec l'appui de la CC SEN/025 et de la Cellule communication.

Sur le même sujet, il a été rappelé que les supports de communication doivent être disponibles pour la mise en œuvre des activités par les ARPV/ONG. Le SNEIPS, qui a la charge de les élaborer, a alors annoncé que les supports étaient prêts, mais qu'ils devaient être testés sur le terrain avant leur validation finale pour envoi en reproduction. Le processus devrait être bouclé d'ici décembre 2011, et disponible pour le démarrage des activités par les ARPV/ONG.

B.4 Présentation de la planification des activités du Q4/2011

Au terme de la présentation de l'ENP SEN/025, quelques contributions ont été faites par les différents membres du comité.

La DANSE a annoncé que la prise en charge des IRA communautaires au niveau de la Région de Saint-Louis est en cours. Le MCR de Saint-Louis a insisté pour qu'un CRD se tienne à cette occasion.

La DSR a fait remarquer que l'absence d'un médecin formé en échographie est préjudiciable à Ranérou. Il a été répondu qu'il est prévu de former en échographie 1 médecin et 1 sage-femme par district bénéficiaire (20 personnes au total). Des contacts ont été pris avec l'UGB pour une prise en charge de la formation à son niveau. Le MCR de Saint-Louis a alors exprimé des réserves quant à ce choix étant donné du fait que l'UGB n'a pas d'expériences dans ce domaine. De plus, il a appelé à une vigilance pour l'élaboration du calendrier de formation, afin d'éviter un dégarnissement de toutes les structures en même temps.

Il a été rappelé que la finalisation des supports de communication serait effective.

Un appui de la CAF/SP à la région de Matam sur le FRS doit être apporté.

La DAGE doit se renseigner sur les frais bancaires que supportent les RM, les DS et la Direction de la Santé relativement aux mouvements de fonds sur les comptes des AMO. Les frais financiers sont en effet difficiles à supporter pour chacun d'entre eux ; des mesures correctrices doivent être prises.

B.5 Conclusions et recommandations

Au terme de ces débats, les recommandations suivantes ont été faites :

N°	Libellé de la recommandation	Responsable du suivi	Intervenants dans le suivi
1	Transmission d'un plan d'action portant sur les 5 prochains mois ainsi que d'un plan d'achèvement des travaux	DEM CC SEN/025	AGETIP
2	Envoi d'un courrier au Gouverneur de Louga pour la libération des sites prévus pour la construction de centres de transfert	CC SEN025	CC SEN/025
3	Organisation d'une mission conjointe DEM / AGETIP / Gouverneurs pour la supervision et les premières réceptions des sites de la Tranche 1 et l'implantation des sites de la Tranche 2 en décembre 2011	CC SEN025	DEM AGETIP
4	Présentation par l'AGETIP des activités menées avec photos à l'appui lors du prochain CTSC	CC SEN/025	AGETIP
5	Appui à apporter à l'UNICEF pour le déroulement des activités restantes	CC SEN/025	UNICEF

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseiller technique n°3 du Ministère de la Santé et la Prévention et le Coordonnateur général du programme se sont félicités du bon déroulement des travaux. Ils ont remercié l'assemblée pour sa participation aux débats qu'ils ont jugés fructueux.

L'implication de tous a été sollicitée pour une clôture du programme avec succès. Il a ensuite convié l'ensemble des participants à une visite de deux sites : la BRH de Louga et le centre de transfert de Louga.

Le représentant du Conseil Régional a clôturé la séance en souhaitant plein succès au programme. La séance a été levée à 15h10.

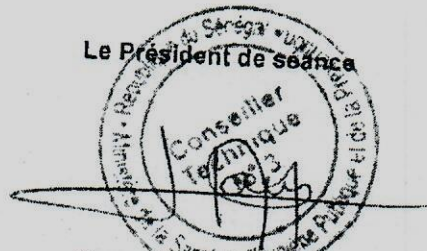
Le Secrétaire de séance



ENP SEN/025

Dr. Cheikh HANNE

Le Président de séance



Conseiller technique n°3

Dr. Omar SARR

Liste des acronymes

ADIE	Agence pour le Développement de l'Informatique de l'Etat
AMO	Accord de mise en œuvre
ARD	Agence régionale de Développement
ASNU	Agences du système des Nations unies
APROSEN	Agence pour la propreté du Sénégal
AT	Assistance (ou Assistant) Technique
AT H&A	Assistant Technique en Hygiène et assainissement
CAS/PNDS	Cellule d'Appui et de suivi du Programme National de Développement Sanitaire
CCA	Centre conseil pour les Adolescents
CC SEN/025	Cellule de coordination du Programme SEN/025
CDSMT	Cadre des dépenses sectoriel à moyen terme
CGC	Cellule de gestion et de coordination
CTP	Conseiller Technique Principal
CTSC	Comité technique de suivi et de coordination
DAGE	Direction de l'Administration Générale et des Equipements
DAO	Dossier d'appel d'offres
DCEF	Direction de la Coopération économique et Financière
DDI	Direction de la Dette et des Investissements
DEM	Direction de l'Equipement et de la Maintenance
DS	District Sanitaire
EIE	Etude d'impact environnemental
ENP	Expert National Principal
FMPOS	Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie
FRS	Fonds régional de solidarité
GATPA	Gestion active de la troisième phase de l'accouchement
GOM	Gestion des ordures ménagères
ICP	Infirmier chef de poste
IEC/CCC	Information, éducation, communication / Communication pour le changement de comportement
LD	Lux-Development
MCR	Médecin-chef de région
MCD	Médecin-chef de district
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MJS	Ministère de la jeunesse et des Sports
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

PA	Plan d'Action
PF	Planification Familiale
PICS	Pilule Injectable Condoms Spermicides
PIC II	Deuxième Programme Indicatif de Coopération (Sénégal / Luxembourg)
PPP	Partenariat Public et Privé
PRONALIN	Programme National de lutte contre l'Infection Nosocomiale
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant (dans le cadre du VIH/SIDA)
RCR	Référence /Contre référence
RM	Région Médicale
SAMU	Service d'assistance médicale d'Urgence
SAU	Service d'Accueil et d'Urgence
SMNI	Santé maternelle, néonatale et infantile
SNH	Service National d'Hygiène
SONUB	Soins obstétricaux néonataux d'urgence de base
SOU	Soins obstétricaux d'urgence
SR	Santé de la Reproduction
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
ZCO	Zone de concentration Opérationnelle (du Programme de Coopération bilatérale Sénégal - Luxembourg)

Liste des participants

N°	Prénoms et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
1	Abdou Wahab TALLA	Gouvernance de Matam	Ajoint Gouverneur	Tel : 339666549
				Fax : 339666310
				Portable : 775290617
				Email : gouvmatam@yahoo.fr
2	Dr Oumar SARR	MSP	Conseiller Technique n°3	Tel: 33 869 42 47
				Fax :
				Portable : 77 632 16 87
				Email : amsarr@gmail.com
3	Pr Ndéye Codou LAKH	Direction de la Santé et des Soins Primaires(DSSP)	Directrice	Tel: 33
				Fax : 33.
				Portable : 77
				Email : ngarou_lakh@hotmail.com
4	Mme Awa Ndiaye DIOUF	Direction des Equipements Medicaux	Directrice	Tel: 33.832 17 18
				Fax : 33.
				Portable : 77 632 60 79
				Email : awandiayediouf@yahoo.fr
5	Bernard LANKIA	Service National de l'Hygiène	Chef du SNH	Tel: 33 938 26 50
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 630 79 80
				Email : lankia@hotmail.com
6	Cheikh BA	Direction des Ressources Humaines/MSP	Directeur	Tel: 33.
				Fax : 33.
				Portable : 77 561 11 16
				Email : galloba@hotmail.com, drhsante@yahoo.fr
7	Seyni KONTE DIOP	Division de la Santé de la Reproduction(DSR/MSP)	Chef de la Division de la Santé de la Reproduction	Tel: 33
				Fax : 33
				Portable : 77 525 54 53
				Email : kontediop@yahoo.fr
8	Aïssatou DIOP	Forever Living DANSE/DS/MSP	Chef du bureau Survie de l'Enfant	Tel: 33 869 43 07
				Fax : 33 869 42 06
				Portable :
				Email :
9	Dr Magniass MBAYE	CAF/SP/MSP	CAF	Tel: 33.
				Fax : 33.
				Portable : 77 287 04 67
				Email : mouride54@yahoo.fr
10	Abdallah WADE	SAMU National	Chef SRM/SAMU	Tel: 33
				Fax: 33
				Portable: 77 376 41 25
				Email: abdallahwade@hotmail.com

11	Dr Moussa DIAKHATE	Service National de l'Information Sanitaire	Coordonnateur	Tel: 33 869 43 22 Fax : 33 869 43 22 Portable : 77 65656 72 Email : mkeleke@yahoo.fr
12	Mme Madjiguène NDIAYE	Service National de l'Education de, de L'Information pour la Santé		Tel: 33827 29 43 Fax : 33 Portable : 776390619/776555651 Email : ndebossy@yahoo.fr
13	Ndeye Mayé DIOUF	Direction de la coopération économique et financière – DCEF/MEF	Chargée de Programme	Tel : 33 822 35 62 Fax : 33 842 02 34 Portable : 77 539 81 88 Email : bamamour@lycos.com
14	Alpha YOUM	Direction des Collectivités Locales	Directeur	Tel: 33 Fax : 33 Portable : 77 643 74 09 Email : etienneturpin@yahoo.fr
15	Mme Mariam Sylla DIENE	UNICEF		Tel: 33 889 03 00 Fax : Portable : 76 684 19 60 Email : msdiene@unicef.org
16	Dr Adama NDOYE	Programme des Nations Unies pour la population (UNFPA)	Coordonnateur Programme Luxembourg	Tel : Fax : Portable : 77 637 81 68 Email : adama.ndoye@undp.org
17	Catherine BOUCHEZ	Bureau Régional Lux-Développement	Assistante Chargée de Programme	Tel: 33 869 64 44 Fax : 33 820 60 64 Portable : 77 372 30 98 Email : catherine.bouchez@luxdev.lu
18	Dr Mouhamadou TRAORE	Région Médicale de Louga	Médecin Chef	Tel: 33 967 12 17 Fax : 33 967 38 77 Portable : 77 653 00 71 Email : mohamed_traore2001@yahoo.fr
19	Dr Mamadou DIOP	Région Médicale de Saint-Louis	Médecin Chef	Tel: 33 Fax :33 Portable : 77 Email : diopbambeye@yahoo.fr
20	Dr Amadou Tidiane DIA	Région Médicale de Matam	Médecin Chef	Tel: 33 966 66 04 Fax :33 966 66 04 Portable :77 450 73 80 Email : diagoudoude@yahoo.fr
21	Alioune Badara FALL	Agence Régionale de Développement Saint-Louis	Point focal Lux-Dev	Tel: 33 61 77 67 Fax : 33 961 83 99 Portable : 77 725 00 42 Email : bouna_warr@yahoo.fr

22	Abdou DIENG	ARD Louga	Président	Tel : 33 967 44 75 Fax : 33 987 00 71 Portable : 77 631 41 52 Email : njaaymomar@yahoo.fr
23	Alioune Blaise MBENGUE	Agence Régionale de Développement de Matam	Directeur	Tel: 33 966 65 88 Fax : 33 966 65 87 Portable : 77654 81 47 Email : alimbengue@orange.sn
24	Aminata Mbengue NDIAYE	Commune de Louga	Maire	Tel: Fax : Portable : Email :
25	Yatma SAMB	Commune de Dagana	Maire	Tel: Fax : Portable : Email :
26	Moussa SOW	Commune de Podor	Maire	Tel: 33 Fax : 33 Portable : 77 Email : mairiepodor@orange.sn
27	Malick BA	Commune de Matam	Secrétaire Municipal	Tel: 33 Fax : 33 966 66 02 Portable : 77 534 66 18 Email : likmaba2004@yahoo.fr
28	Mamadou Yeri BA	Conseil Régional de Louga	Président	Tel: 33 967 33 89 Fax: 33 967 33 89 Portable: 77 Email: crilouga@orange.sn sambakharysg@yahoo.fr
29	Abib DIENE	Conseil Rural de Darou Mousty	Président	Tel: Fax : Portable : Email :
30	Dr Cheikh HANNE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	ENP SEN/025	Portable : 77 529 53 10 Email : cheikhhanne@gmail.com
31	Massiré KARE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Assistant technique – Hygiène assainissement SEN/025	Tel : 33.938.26.65 Fax : 33.961.53.46 Portable : 77 529 96 79 Email : massirek@hotmail.com
32	Makha DIAKHO	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/023	Tel: 33 938 26 63 Fax : 33 961 53 46 Portable : 77 529 96 78 Email : makha.diakho@luxdev.lu

33	Jean Paul GOOR	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Coordonnateur Général	Tel: 33.938.26.51
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529 96 80
				Email : jeanpaul.goor@luxdev.lu
34	Soline PRALORAN	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Assistante au Coordonnateur des Opérations	Tel: 33 938 26 74
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529 59 64
				Email : soline.praloran@luxdev.lu
35	Salla FALL	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Assistante technique – OP	Tel : 33.938.26.65
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529 96 79
				Email : massirek@hotmail.com
36	Mor GUEYE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Chargé Suivi- Evaluation	Tel: 33 938 26 54
				Fax : 33.961.53.46
				Portable: 77 640 49 92
				Email: mor.gueye@luxdev.lu
37	Moustapha LO	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Chargé suivi- évaluation	Tel: 33.938.26.60
				Fax : 33.961.53.46
				Portable :
				Email : Moustapha.lo@luxdev.lu
38	Marie Françoise Ngom BOISSY	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Responsable communication	Tel : 33.938.26.61
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529.96.82
				Email : mfb@luxdev.lu
39	Malick GAYE	AGETIP	Chargé de Programme	Tel: 33 839 02 35
				Fax : 33 821 04 78
				Portable : 77 644 51 38
				Email : mgaye@agetip.sn
40	Djibril SAMB	Commune de Louga	Point focal GOM SEN/025	Tel : 33 967 02 78
				Fax : 33967 12 46
				Portable : 77 565 90 77
				Email : djibsamb@yahoo.fr
41	Papa NDIAYE	DAGE/MSPS	Conseiller Planificateur	Tel : 33 869 42 64
				Fax : 33 569 42 49
				Portable : 77 516 11 00
				Email :
42	Maleye Ahmadou DIAGNE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/024	Tel : 33 938 26 67
				Fax : 33 961 53 46
				Portable : 77 529 96 74
				Email : maleye-ahmadou.diagne@luxdev.lu
43	Amadou NDIAYE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Expert National Principal SEN/024	Tel: 33 938 26 68
				Fax : 33 961 53 46
				Portable : 77 529 96 73
				Email : amadou.ndiaye@luxdev.lu